# VIVRE À Montussan

- magazine municipal d'information n°38 -


p4 **INTERVIEW** — La parole au maire, Frédéric Dupic

p6 **DOSSIER** — Votre nouveau conseil municipal

p10 **FINANCES** — Le budget prévisionnel 2026

p19 **ASSOCIATION** — Montussax'School

# Votre nouveau conseil municipal

## mandat 2026-2032

MONTUSSAN

www.montussan.fr

# sommaire


3 **EN IMAGES**
Les événements marquants du trimestre.

4-5 **INTERVIEW**
La parole à Frédéric Dupic, maire de Montussan

6-7 **DOSSIER**
Votre nouveau conseil municipal.

8 **INSTITUTION**
3500 habitants à Montussan, ce que cela change.

9 **CIVISME**
Rappel des règles du vivre-ensemble.

10-11 **FINANCES PUBLIQUES**
Le budget prévisionnel 2026.

12 **ACTION SOCIALE**
Les événements et les actualités du Centre Communal d'Action Sociale.

13&16 **VIE MUNICIPALE**
Les informations locales et l'expression municipale.

15 **MÉDIATHÈQUE**
Animations, actions culturelles et coups de cœur.

17 **AGENDA**
Les rendez-vous de la vie montussanaise.

19 **VIE ASSOCIATIVE**
Présentation de Montussax'School.


MONTUSSAN


**Magazine municipal de la ville de Montussan**
**Direction de la publication** : Frédéric Dupic
**Élu référent magazine municipal** : Geoffrey Quellien
**Conception/rédaction/photo** : agence Sapiens, C. Kerforn
**Conception Graphique** : agence Sapiens.
**Imprimerie** : imprimerie Sodal / Tirage et diffusion à 2 000 ex.
**Édition** : juin 2026
Mairie Tél. 05.56.72.41.00 / www.montussan.fr

## A VOS APPAREILS PHOTOS

Rencontre intergénérationnelle à la salle Angéline.

Cet encart est ouvert aux photographes amateurs (paysages de la commune). Si vous souhaitez paraître, n'hésitez pas à envoyer vos clichés (une seule photo, format paysage et extension jpeg) à l'adresse suivante : communication@montussan.fr

*(pour ce numéro, merci à tous ceux qui ont participé, rendez-vous au mois de septembre pour une prochaine sélection)*

10 JANVIER

19 FÉVRIER

28 FÉVRIER

5 MARS

12 MARS

8 MAI

## 10 JANVIER
Beaucoup de monde aux côtés de Frédéruc Dupic et de l'équipe municipale pour les derniers vœux de la mandature 2020-2026.

## 19 FÉVRIER
Repas des aînés organisé par le CCAS à la salle Carsoule.

## 28 FÉVRIER
Carnaval de Montussan. Beaucoup de monde pour voir M. Carnaval se transformer en torche géante.

## 5 MARS
Thé dansant organisé par le CCAS à la salle Carsoule.

## 12 MARS
Atelier pizza au restaurant scolaire avec les enfants du centre de loisirs.

## 8 MAI
Autour de la cérémonie commémorant le 8 mai 1945, une exposition se tenait à la mairie sur la Seconde guerre mondiale, avec le concours de l'Union Nationale des Anciens Combattants.

LA PAROLE À FRÉDÉRIC DUPIC

# UN CAP POUR LE MANDAT

## Élu avec près de 73% des voix le 15 mars dernier, Frédéric Dupic poursuit son travail de maire à la tête de la commune aux côtés de son équipe. Il trace dans cet interview, les grandes lignes du mandat 2026-2032

**Quel est votre état d'esprit, trois mois après avoir été réélu maire de Montussan ?**
Très enthousiaste. Nous avons beaucoup de retours d'habitants qui sont heureux que nous ayons gagné les élections. Le score, de 72,91% est sans appel et il se fait sur la base d'une très bonne participation. C'est à souligner, car les Montussanaises et les Montussanais se sont mobilisés pour ces élections, à quasiment 10 pts de plus qu'au niveau national. La démocratie est vivante à Montussan !
Cela nous donne une légitimité pour agir et nous conforte dans la direction prise depuis plusieurs années.
Autre marqueur de soutien, nous n'avons jamais eu autant de bénévoles au CCAS. Les habitants veulent participer à la vie municipale, que ce soit par le biais des associations ou par les instances de démocratie locale comme le Conseil des sages, les réunions publiques, les rencontres avec le maire, etc.

***« Les montussanais se sont mobilisés pour ces élections, bien plus qu'ailleurs. La vie démocratique est vivante à Montussan »***

**Comment avez-vous vécu cette campagne municipale ?**
La campagne a été dure, pas toujours simple à gérer. Le débat démocratique oui, les attaques personnelles et injustifiées, non… Je remarque hélas que c'est quelque chose qui n'est pas cantonné à Montussan et que l'agressivité à l'encontre des élus locaux est de plus en plus marquée. Il ne faut pas banaliser cela. Les limites sont trop souvent franchies. Cependant, tout ceci est derrière nous. Nous sommes heureux d'être au travail pour Montussan et pour tous les montussanais, afin de mettre en place le programme pour lequel nous avons été élus.

**Comment appréhendez-vous votre rôle de maire après deux mandats ?**
Comme dans tous les mandats que j'ai fait, que ce soit à la tête de la mairie ou de la communauté de communes, je suis dans l'action, le dynamisme et le volontarisme. Je veux faire avancer des projets structurants pour notre commune. C'est ce qui est le plus important.
J'ai toujours un lien fort avec les habitants. Dès que je sors de la mairie ou de chez moi, les gens m'interpellent, discutent, je vois les familles et les enfants grandir. C'est un lien que je veux garder, c'est vital.

**Et pour votre équipe, comment se passent ces premières semaines ?**
Nous sommes déjà en action. Il faut bien sûr un laps de temps pour mettre en place la gouvernance, les commissions, les groupes de travail… mais nous avons l'expérience et les nouveaux élus ont déjà pris leurs marques. Il y a une bonne dynamique, nous travaillons sur de nombreux sujets et nous avançons tous ensemble.
Nous allons aussi collaborer avec l'opposition, en les intégrant à toutes les commissions et en les faisant participer à toutes les délibérations qui vont passer en conseil municipal.

**Justement, sur quoi travaillez-vous actuellement ?**
Nous avons bien évidemment œuvré sur le budget municipal au sein d'une commission mixte. Le grand axe de ce budget étant l'achat de la propriété Brac, comme nous l'avons annoncé dans notre programme et qui sera l'un des grands projets du mandat.
Au-delà de ce dossier d'importance, les 6 ans à venir seront aussi marqués par l'arrivée du PSIG sur laquelle nous travaillons encore, la réhabilitation du bâtiment de l'actuelle médiathèque, l'agrandissement du club house du tennis et celui du bâtiment du périscolaire.
C'est un vrai marathon et nous avons 6 ans pour y arriver.
Pour cela, nous devons nous concentrer sur les finances, c'est le point le plus important, car nous ne voulons pas augmenter la part municipale des taxes locales. Nous restons très attentifs aux annonces gouvernementales en matière de finances publiques. Nous sommes conscients que le contexte budgétaire national et local ne joue pas en faveur des collectivités.

**Revenons sur la propriété Brac. Quel est le projet que vous souhaitez développer ?**
Nous souhaitons y déplacer notre médiathèque et créer une artothèque.

Nous prévoyons un achat en octobre 2026. Nous intégrerons sur le prochain budget 2027 les travaux nécessaires afin d'envisager une ouverture en 2028. Si nous pouvons tenir ce calendrier, ce sera très bien.
Ensuite, c'est un jeu de domino : ce projet-là va nous amener aux autres actions comme la création du tiers lieu dans le bâtiment de l'actuelle médiathèque, ainsi qu'une maison des associations et un espace de jeu.
C'est un achat évalué à 600 000 €, avec des travaux à hauteur de 300 000 € pour ouvrir la première aile dédiée à la médiathèque. Le reste se fera au fil du temps, partant du principe que nous ferons avec nos capacités de financement, sans endetter la commune.

**Qu'en est-il de la voirie ? C'est un sujet auquel les habitants tiennent particulièrement.**
Nous développerons notre programme en priorisant les secteurs les plus dégradés, comme nous l'avons fait lors du mandat précédent. Nous allons par exemple agir sur la route de Peyron qui est très abîmée, la route Sampau, finir le lotissement du Postillon et continuer les trottoirs sur la route de Sorbède avec le concours de la Communauté de communes Les Rives de la Laurence.

**Un mot sur l'animation locale et le soutien aux associations notamment.**
Nous allons poursuivre notre politique de soutien aux associations, comme nous l'avons toujours fait. Nous voulons pérenniser l'existant, c'est-à-dire faire participer les associations locales à nos manifestations publiques, cela leur permet de créer de la trésorerie qui sert à leurs actions du quotidien.
Nous allons aussi encourager les nouvelles associations qui vont se greffer au gymnase du collège : le hand, le basket, le badminton ou encore le futsal. Nous espérons du nouveau pour la rentrée de septembre et de belles choses pour les Montussanais.
Dès septembre, nous commençons les repas à la salle Angeline à destination des seniors de la commune. Nous travaillons sur ce sujet actuellement. Ce ne sera pas un service de restaurant, mais un temps d'échanges et de partage entre seniors pour sortir de l'isolement.

**Quid de la sécurité ?**
Notre police municipale est au complet, elle fonctionne et elle est bien équipée. Nous poursuivons le déploiement des caméras de video-protection. Après avoir installé des caméras aux entrées et sorties de la commune, nous allons désormais nous concentrer sur les quartiers.

**Un mot sur l'intercommunalité, puisque vous n'avez pas obtenu de vice-présidence. Quel est votre état d'esprit à ce sujet ?**
Je suis très déçu de ce qui s'est passé, surtout humainement, quand on donne sa parole sur un axe de gouvernance et que derrière, c'est l'inverse qui se fait, c'est incompréhensible.
Je trouve choquant de ne pas être considéré au même niveau que les autres maires du territoire. C'est une rupture fondamentale dans la pratique de gestion de la communauté de communes depuis sa création.
Maintenant, même si je ne suis pas présent au sein de l'exécutif et donc du bureau de la CdC, je vais travailler dans les commissions stratégiques intercommunales. La commune de Montussan y sera représentée et j'ai demandé à mes collègues élus, de faire de même.

**Un dernier mot pour les Montussanais ?**
Remercier bien évidemment les Montussanais qui nous ont soutenus une nouvelle fois. Et leur dire que nous ferons tout pour être, avec mes collègues du conseil municipal, à la hauteur de leurs attentes. Cette reconnaissance et cette confiance électorale nous honorent et nous obligent.
Vous pouvez compter sur notre engagement sans faille !

VIE PUBLIQUE ET DÉMOCRATIE LOCALE

# Des élus de pro
# NOUVEAU CONS

Le conseil municipal de Montussan est représentatif de la population. Aux postes d'adjoints, ont été désignés des élus d'expérience et aux compétences affirmées afin de faciliter le quotidien des habitants et de veiller au devenir de la commune.

**Frédéric DUPIC**
Maire

**Corinne JEAN-THEODORE**
Adjointe à la jeunesse, aux espaces verts, à l'environnement, à l'écologie et l'agriculture

**Sébastien CANTÉRO**
Adjoint aux sports, aux associations, à la voirie et à l'assainissement

**Nathalie CHANSARD**
Adjointe à l'animation municipale, au CCAS et au logement

**Céline PINARD**
Conseillère municipale déléguée au Conseil des sages.

**Laure BAZZANI**
Conseillère municipale

**Pierre BARBÉ**
Conseiller municipal

**Karine COURSIER**
Conseillère municipale

**Laetitia MOMTBRUN**
Conseillère municipale

**Jean-Michel PELTIER**
Conseiller municipal

**Kimberley PAJAUD**
Conseillère municipale

**Jean-Marie RAILLARD**
Conseiller municipal

**Rappel résultats des élections municipales du 15 mars 2026**

- Liste "Continuons Ensemble pour Montussan" Frédéric Dupic
  1308 voix soit 72,91 %
  24 sièges
- Liste "Agir Ensemble pour Montussan" Christophe Vigoureux
  486 voix soit 27,09 %
  3 sièges
- Participation : 66,19 % - 1 848
- Votes blancs : 1,46 % - 27
- Votes nuls : 1,46 % - 27

# Les commissions

**Finances - Projets :** G. Billot / C. Jean-Theodore / G. Imbert / K. Pajaud / S. Fonteneau
**Scolaire :** V. Todesco / F. Bouldé / F. Godrie / L. Momtbrun / S .Fonteneau
**Urbanisme :** G. Billot / F. Carpe / J-M Peltier / P. Barbé / S. Fonteneau
**Jeunesse :** C. Jean-Theodore / F. Bouldé / J-F Garcia / L. Bazzani / S. Fonteneau
**Petite Enfance :** F. Bouldé / C. Jean-Theodore / K. Coursier / K. Pajaud / S. Fonteneau
**Sports - Vie Associative :** S. Cantéro / C. Jean-Theodore / G. Imbert / J-F. Garcia / L. Langlade
**Jumelage - Culture :** F. Bouldé / N. Chansard / I. Paries / C. Da Cunha / L. Langlade

# ximité pour le
# EIL MUNICIPAL

**Gérard BILLOT**
Adjoint à l'urbanisme et aux finances

**Valérie TODESCO**
Adjointe aux affaires scolaires

**Geoffrey QUELLIEN**
Adjoint à la communication et aux nouvelles technologies

**Fleur BOULDÉ**
Adjointe au jumelage, à la culture et à la petite enfance

**Francis CARPE**
Adjoint aux bâtiments

**Carlos DA CUNHA**
Conseiller municipal

**Nadine DUCONGER**
Conseillère municipale

**Jean-François GARCIA**
Conseiller municipal

**Guénaëlle IMBERT**
Conseillère municipale

**Fabien GODRIE**
Conseiller municipal

**Isabelle PARIES**
Conseillère municipale

**Nicolas SCHELL**
Conseiller municipal

**Christophe VIGOUREUX**
Conseiller municipal

**Sylvie FONTENEAU**
Conseillère municipale

**Laurent LANGLADE**
Conseiller municipal

**Animation Municipale:** N. Chansard / G. Quellien / I. Paries / L. Bazzani / L. Langlade

**Communication et N[lles] Technologies :** G. Quellien / S. Cantero / N. Schell / J-M Peltier / L. Langlade

**Bâtiments :** F. Carpe / G. Billot / C. Da Cunha / J-M Raillard / C.Vigoureux

**Voirie - Réseaux :** S. Cantéro / C. Jean-Theodore / C. Da Cunha / P. Barbé / C.Vigoureux

**Environnement Ecologie - Espaces Verts :** C. Jean-Theodore / S. Cantero / C. Pinard / N. Duconger / C. Vigoureux

**Agriculture :** C. Jean-Theodore / J-F Garcia / P. Barbé / C. Vigoureux

**Logement :** N. Chansard / F. Carpe / K. Coursier / P. Barbé / S. Fonteneau

3 500 HABITANTS À MONTUSSAN !

# DÉMOGRAPHIE LOCALE

## La commune de Montussan vient officiellement de dépasser les 3500 habitants. Un chiffre qui a des conséquences sur de nombreux aspects de la vie publique. En voici quelques exemples…

3 500 habitants, c'est un seuil important pour une collectivité. Montussan, comme toutes les communes de notre territoire est soumise à une forte pression immobilière et la croissance démographique de la commune s'en ressent. Ce passage à plus de 3 500 habitants a des conséquences sur la vie publique, administrative, financière… Voici la liste, non exhaustive, des changements les plus importants.

### CONSÉQUENCES INSTITUTIONNELLES

■ Composition du conseil municipal : passage à 27 membres au conseil municipal dans les communes de 3 500 à 4 999 habitants.

■ Publication des actes administratifs et décisions sans caractère règlementaire ou individuel : depuis le 1er juillet 2022, la dématérialisation est devenue le mode de publicité de droit commun des actes réglementaires et des décisions ne présentant ni un caractère réglementaire, ni un caractère individuel des collectivités et de leurs groupements.
La publicité dématérialisée devient donc, avec le cas échéant la transmission au préfet, la formalité qui confère à l'acte son caractère exécutoire.
L'obligation d'affichage ou de publication sur papier est donc supprimée de même que le recueil des actes administratifs.

### CONSÉQUENCES FINANCIÈRES

■ Procédure budgétaire : obligation pour le maire de présenter au conseil municipal, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. Ce rapport donne lieu à un débat au conseil municipal, dans les conditions fixées par le règlement intérieur. Il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique.

■ Les recettes : dans le cadre des Dotations Globales de Fonctionnement (DGF), les communes sont classées par groupes démographiques. Une commune qui franchit le seuil des 3 500 habitants passe dans la 5ème strate et donc sa dotation est revalorisée.

### CONSÉQUENCES RELATIVES À L'URBANISME

■ Réception et instruction (par le SDEEG) des demandes d'urbanisme : obligation pour les communes de 3 500 habitants et plus de disposer d'une téléprocédure spécifique leur permettant de recevoir sous forme dématérialisée les demandes d'autorisation d'urbanisme.

■ Obligation de disposer de 20 % de logements sociaux, au titre de la loi SRU : concerne les communes de plus de 3 500 habitants, situées dans une agglomération de plus de 50 000 habitants comprenant une commune de plus de 15 000 habitants. ■

### La loi SRU

La loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbains) a été adoptée en 2000 et vise à favoriser la mixité sociale. Pour les communes de plus de 3 500 habitants situées dans des zones urbaines tendues, la loi impose un taux minimal de logements sociaux, généralement fixé à 20 % ou 25 % des résidences principales selon les territoires.

Les principales conséquences pour les communes concernées sont :

- l'obligation de construire régulièrement de nouveaux logements sociaux pour atteindre les objectifs fixés ;
- un contrôle par l'État tous les trois ans ("bilan triennal") ;
- des pénalités financières en cas de retard ou de non-respect des objectifs.

Ce dernier point va désormais engendrer un surcoût de fonctionnement dans le budget de la commune de Montussan. ■

RAPPEL DES RÈGLES DE VIVRE-ENSEMBLE

# VIVRE EN COLLECTIVITÉ

Le vivre-ensemble, c'est respecter ses voisins et faire en sorte que la cohabitation soit possible. Voici quelques règles à respecter pour le bien commun.

## JARDINAGE, BRICOLAGE, LES HORAIRES À RESPECTER

Les travaux de bricolage, de jardinage et toute autre activité susceptibles d'entraîner du bruit gênant sont encadrés par les horaires suivants (arrêté préfectoral du 22 avril 2016) .
**- Jours ouvrables : 8h30 à 12h30 – 14h30 à 19h30 ;**
**- Samedis : 9h00 à 12h00 – 15h00 à 19h00 ;**
**- Dimanches et jours fériés : 10h00 à 12h00.**

## ENTRETIEN DES TROTTOIRS ET ABORDS DE PROPRIÉTÉ

Balayer les feuilles, arracher les herbes folles, nettoyer les caniveaux... **Chaque habitant est responsable de l'entretien de l'espace public situé devant sa façade et / ou sa clôture.** Ce petit entretien régulier améliore non seulement l'aspect de nos rues, mais aussi la sécurité et le confort de tous.

## RAPPEL DES OBLIGATIONS DES PROPRIÉTAIRES DE CHIENS

Les chiens sont les bienvenus sur l'espace public, à condition que leurs maîtres respectent les règles en vigueur. Les chiens doivent être tenus en laisse, ils sont interdits sur les terrains de sport et les terrains de jeux pour enfants. Les propriétaires de chiens doivent se munir de sacs plastiques afin de ramasser les déjections de leur compagnon à quatre pattes. Les animaux en état de divagation risquent d'être conduits à la fourrière.
**Rappelons également que la commune met à disposition des distributeurs de sacs à déjections canines.** Merci de les utiliser lors de vos sorties avec vos animaux.
Les propriétaires d'animaux sont tenus de prendre les mesures nécessaires afin d'éviter une gêne pour le voisinage, notamment les aboiements intempestifs. Règlement applicable 24h sur 24h.

## ÉLAGAGE DES ARBRES ET TAILLE DES HAIES

Les haies et les arbres du domaine privé doivent être taillés et élagués à l'aplomb du domaine public. Piétons et véhicules peuvent ainsi circuler en toute tranquillité.
L'entretien des plantations en bordure de voirie est, par ailleurs, une obligation légale garantissant la sécurité de tous. Une végétation non maîtrisée peut, en effet, masquer la visibilité des conducteurs, gêner le passage des piétons (notamment les personnes à mobilité réduite ou les familles avec poussettes) ou endommager les réseaux électriques et l'éclairage public.
Chaque propriétaire est responsable de ses végétaux.

**Voici les règles de distance à respecter par rapport au voisinage** :
- **Hauteur supérieure à 2 m** : plantation à au moins 2 m de la limite séparative.
- **Hauteur inférieure à 2 m** : plantation à au moins 0,5 m de la limite.
- **Bordure du domaine public** : aucune branche ne doit dépasser sur la voie.

À noter : La "prescription trentenaire" peut toutefois autoriser le maintien d'arbres hors normes s'ils sont en place depuis plus de 30 ans sans contestation.
Bref, un petit coup de sécateur de temps en temps, c'est simple, rapide et ça évite les conflits de voisinage comme les soucis de sécurité. En plus, c'est bon pour vos plantes !

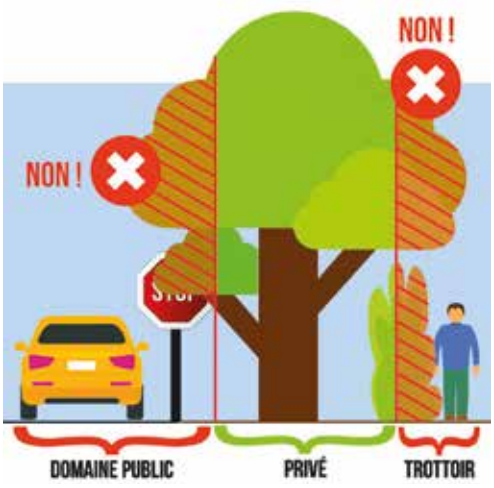

FINANCES PUBLIQUES - BUDGET PRÉVISIONNEL 2026

# POURSUIVRE LES ENGAG

## Le 14 avril dernier, le conseil municipal de Montussan a voté le budget prévisionnel 2026. D'un montant de 6 100 000 €, il oriente les investissements de la collectivité en direction des projets de la mandature et notamment, l'achat de la propriété Brac. Explications…

**Gérard Billot**
*Adjoint aux finances.*

Dans un contexte marqué par les incertitudes sur les recettes des collectivités locales et la diminution progressive de certaines aides publiques (notamment celles des partenaires institutionnels : Conseil départemental, Région, État), la municipalité fait le choix de la prudence budgétaire tout en poursuivant plusieurs projets structurants.

### UN BUDGET DE FONCTIONNEMENT STABLE ET MAÎTRISÉ

**Le budget de fonctionnement 2026 s'établit à 3 844 959 €.** Il s'inscrit dans la continuité de l'exercice 2025, marqué par une exécution budgétaire jugée satisfaisante. L'an dernier, la commune avait réalisé près de 3,8 millions d'euros en fonctionnement et 1,85 million d'euros en investissement, soit plus de 85 % des crédits prévus.

**L'exercice 2025 s'est clôturé avec un excédent de fonctionnement de 730 000 euros**, permettant à la commune de conserver une capacité d'autofinancement solide et d'aborder le nouvel exercice avec des marges de manœuvre préservées.

### DES DÉPENSES CONTENUES

La municipalité de Montussan souligne sa volonté de maintenir une gestion rigoureuse des dépenses courantes. Les charges de personnel sont stabilisées autour de 2,09 millions d'euros, tandis que les charges générales restent maîtrisées, notamment grâce à une vigilance particulière portée aux dépenses énergétiques.

Du côté des recettes, la commune maintient des prévisions prudentes. Les recettes fiscales sont estimées légèrement en retrait par rapport aux montants réalisés en 2025, avec environ 60 000 euros budgétés en moins. Malgré cela, la municipalité confirme qu'il n'y aura pas d'augmentation des taxes locales municipales en 2026.

Les élus reconnaissent toutefois les incertitudes qui pèsent sur les finances locales pour les années à venir.

*« Nous avons un programme que nous souhaitons mettre en application, mais nous voulons préserver les ménages montussanais et cette année encore, la part communale des taxes locales n'augmentera pas. Toutefois, nous restons attentif à la politique de l'État en matière d'économies car cela peut avoir des conséquences sérieuses sur le budget des collectivités »*, fait remarquer Gérard Billot, adjoint au maire en charge des finances.

### UNE SITUATION FINANCIÈRE JUGÉE SAINE

L'exercice 2025 s'était clôturé sur un déficit d'investissement de 631 000 €, principalement lié au décalage de versement de certaines subventions attendues avant la clôture comptable. Cette situation avait généré un besoin global de financement de 438 324,18 €.

*« Les bons résultats des exercices précédents ont toutefois permis d'équilibrer les comptes et les subventions concernées sont actuellement en cours de versement, ce qui permettra de rééquilibrer les comptes en 2026 »*, note Gérard Billot.

La situation financière globale demeure favorable. Avec l'emprunt contracté pour l'achat de la propriété Brac, la capacité de désendettement de la commune s'établit désormais à six ans. Ce niveau est considéré comme satisfaisant au regard du seuil d'alerte fixé à dix ans.

L'encours de la dette par habitant atteint quant à lui 331 €, un niveau nettement inférieur à la moyenne nationale estimée autour de 709 €. La capacité d'autofinancement nette est évaluée à 244 000 €.

Autant d'indicateurs qui permettent à la municipalité d'affirmer que la commune conserve des marges de manœuvre pour poursuivre ses investissements tout en maintenant une gestion financière prudente. ■

## 3 POINTS CLÉS

**Aucune augmentation de la part communale des taxes**

**Lancement des grands projets de mandat**

**Des charges stables**

# GEMENTS MUNICIPAUX

**un budget global de 6 100 000 €**

**3 844 959 €**
**en budget de fonctionnement**

**2 255 809 €**
**en budget d'investissement**

## Les grands investissements en 2026

### DERNIÈRE PHASE DES TRAVAUX DE L'ÉCOLE MATERNELLE

Parmi les principaux chantiers figure la poursuite des travaux de l'école maternelle. Ce programme, évalué à 2,2 millions d'euros sur trois ans, entre dans sa dernière phase avec une enveloppe de **810 000 €** inscrite au budget 2026. L'objectif affiché est une livraison complète des travaux pour la rentrée scolaire 2026.
Afin d'accompagner la mise en service des nouveaux locaux, 80 000 € seront également consacrés à l'acquisition de mobiliers et de matériels divers.

### TRAVAUX SUR LES BÂTIMENTS

La municipalité prévoit également :
- la réfection de menuiseries et de portes-fenêtres dans les écoles pour un montant de **80 000 €** ;
- la poursuite des investissements liés à l'éclairage public avec le passage des points lumineux en Leds.

### ACQUISITION DE LA PROPRIÉTÉ BRAC

L'opportunité d'achat de la propriété Brac permettra d'aménager la future médiathèque et le tiers-lieux. Pour financer cette opération, un emprunt a été contracté le 14 avril dernier. Ce prêt de **800 000 €** sur vingt ans couvre l'achat du bien, les frais notariés ainsi que les premiers travaux envisagés.
Le remboursement débutera en 2027, pour une charge annuelle estimée à environ 60 000 €.

### TRAVAUX DE VOIRIE

Ils représentent une enveloppe de **400 000 €** en 2026.
Si ce montant est inférieur à celui inscrit l'année précédente, plusieurs opérations structurantes sont programmées :
- la poursuite de la réfection des trottoirs route de la Cure ;
- l'achèvement des trottoirs dans le quartier du Postillon ;
- l'achèvement d'une partie de la route d'Orton ;
- ainsi que divers travaux répartis sur l'ensemble de la commune.

## Les recettes de fonctionnement

| | | |
|---|---|---|
| Taxe sur le foncier bâti | 42,22 % | 1 835 000 € |
| Taxe sur le foncier non-bâti | 55,35 % | 31 000 € |
| Taxe habitation rés. secondaire | 10,85 % | 5 600 € |

Soit 1 872 000 € de recettes issues de la fiscalité directe. Les autres recettes proviennent des dotations et participations, des produits de services et de l'excédent reporté (l'autofinancement)

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

# SENIORS ET BIEN-ÊTRE

## Le CCAS de Montussan et la municipalité proposent, le 12 septembre prochain une grande journée bien-être destinée aux personnes de plus de 65 ans. Suivez le programme...

Un temps d'accueil, de partage, de bien-être, rien que pour vous ! Le rêve… Et bien c'est ce que vous propose le Centre Communal d'Action Sociale le **12 septembre 2026, de 9h30 à 17h00**, à la salle Carsoule avec **le Salon Bien-Être**.

L'idée de cette journée est née de la volonté de proposer aux plus de 65 ans de la commune un temps de détente, de découverte des nombreux services du territoire et plus simplement de partager un moment ensemble dans une ambiance conviviale.

Dans un même espace, plusieurs professionnels du bien-être, du loisirs et du soin, seront rassemblés. Des ateliers individuels ou de groupes seront proposés aux participants : ateliers physiques adaptés (gym douce, Qi Gong), ateliers bien-être (relaxation, sophrologie, réflexologie).

**L'événement est gratuit, ouvert aux Montussanais de plus de 65 ans sans conditions.**

### LES INTERVENANTS

■ **Laëtitia Lerosier** - Professeure de yoga proposera des séances individuelles de 15 min et des ateliers en groupe (yoga).

### PROGRAMME

***(créneaux et horaires sous réserve)***

| Horaires | Salle Carsoule | Salle de danse | Dojo |
|---|---|---|---|
| **9h30 / 10h30** | Réflexologie plantaire (Magali) | Sophrologie (Charlène) | Bols sonores tibétains (Isabelle) |
| **10h30 / 11h30** | Massage bol kansu (Laëtitia) | Yoga du rire (Florence) | Qi Gong (Guillaume) |
| **11h30 / 12h00** | Réflexologie plantaire (Magali) | Yoga sur chaise (Laëtitia) | Gym douce (Julien) |
| **14h00 / 15h00** | La Pelle du Jardin (Céline) | Massage (Elodie) | Gym douce (Julien) |
| **15h00 / 16h00** | Energy balls (Laëtitia) | Massage (Elodie) | Bols sonores tibétains (Isabelle) |
| **16h00 / 17h00** | Tombola et goûter | | |

■ **Magali Cantéro** - Réflexologue. Séances individuelles de réflexologie plantaire d'une durée de 20 min. La réflexologie permet de favoriser l'équilibre du corps et de relâcher les tensions.

■ **Julien Prud'homme** - Professeur de danse. Séances de groupe de gym douce (tonus, souplesse, équilibre).

■ **Guillaume Large** - Tai chi et QI Gong. Séance de groupe de 60 min. Qi gong est une gymnastique traditionnelle chinoise qui a pour but d'harmoniser le corps, l'esprit et le souffle à travers des mouvements ou postures d'immobilité.

■ **Céline Durel** - "La pelle du jardin". Création de bombes de douche et de tampons d'auto-massage aux plantes.

■ **Isabelle Mangin** - Relaxation aux bols sonores tibétains. Séance de groupe 60 min.

■ **Charlène Mabille** - Sophrologue. Séances de groupe 60 min. La sophrologie est une méthode douce qui associe respiration, relaxation et mouvements simples pour apaiser le corps et le mental.

■ **Élodie Etchart** - Un moment pour soi. Séances individuelles. Massage pour lâcher prise et repartir détendu.

■ **Florence Goisset** - Yoga du rire.

**Places limitées**
**Inscription obligatoire auprès du CCAS**
**ccas.montussan@gmail.com / 05.56.72.52.25**

## LES ATELIERS DE L'ASEPT

### ATELIERS DE L'ASEPT

L'ASEPT continue son travail de prévention et de soutien auprès des Montussanaises et des Montussanais. En 2026, un atelier "Form' Bien-Être" vous sera proposé. Il s'agit d'une activité physique sur la gestion du stress qui comprend 7 séances de 1h30.

**Rendez-vous les vendredis 11, 18 et 25 septembre, ainsi que les vendredis 2, 9, 16 et 23 octobre.** ■

PRÉVENTION CANICULE

## *SOYEZ ATTENTIF EN CAS DE FORTES CHALEURS*

Chaque été, les épisodes de fortes chaleurs deviennent plus fréquents et plus intenses. La canicule peut avoir des conséquences importantes sur la santé, en particulier chez les personnes âgées, les jeunes enfants, les personnes fragiles ou isolées. Quelques gestes simples permettent pourtant de limiter les risques et de mieux traverser ces périodes de chaleur.

### LES BONS RÉFLEXES AU QUOTIDIEN

**Lorsque les températures grimpent, il est essentiel de :**

- boire régulièrement de l'eau, sans attendre d'avoir soif ;
- rester au frais autant que possible, dans les pièces les plus fraîches du logement ou dans des lieux climatisés ;
- fermer les volets et les fenêtres pendant la journée, puis aérer tôt le matin ou le soir ;
- éviter les efforts physiques aux heures les plus chaudes ;
- manger en quantité suffisante, avec des repas légers et riches en eau (fruits, légumes) ;
- donner et prendre des nouvelles de ses proches, notamment des personnes âgées ou isolées.

### UNE VIGILANCE PARTICULIÈRE POUR LES PERSONNES FRAGILES

Les fortes chaleurs peuvent entraîner une déshydratation rapide ou un coup de chaleur. Certains signes doivent alerter :

- fatigue inhabituelle,
- maux de tête,
- vertiges,
- nausées,
- forte fièvre,
- propos incohérents.

En cas de malaise ou de symptômes inquiétants, il est important d'appeler rapidement le 15.

Les nourrissons, les seniors, les personnes souffrant de maladies chroniques ou travaillant en extérieur sont particulièrement exposés. La solidarité de voisinage joue alors un rôle essentiel.

Les habitants concernés ou leurs proches sont invités à se rapprocher du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) afin de connaître les dispositifs disponibles.

**Restons attentifs les uns aux autres : en période de très fortes chaleurs, quelques gestes simples peuvent sauver des vies.**

**Contacts CCAS : ccas.montussan@gmail.com**
**05.56.72.52.25**

ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL

## *DES AIDES POUR SE METTRE EN CONFORMITÉ*

Depuis un an maintenant, la Communauté de communes des Rives de la Laurence a voté des aides pour les habitants non raccordés au réseau collectif souhaitant mettre aux normes leur installation d'assainissement :

- 30 % de subvention sur les travaux de réhabilitation, plafonnée à 3 000 € ;
- 50 % de subvention pour l'installation de toilettes sèches, plafonnée à 1 000 €.

Objectif : accompagner les habitants dans la mise en conformité de leurs équipements et réduire la consommation d'eau potable, dont 30 % est utilisée par les WC.

Pour prétendre à la subvention de l'installation d'assainissement, les demandeurs devront impérativement fournir :

- une facture acquittée des travaux réalisés ;
- un rapport de contrôle émis par le SPANC* attestant de la non conformité du dispositif initial ;
- une attestation de conformité du contrôle de conception et du contrôle de réalisation du nouveau dispositif ;
- une demande écrite motivée adressée à la Communauté de communes Les Rives de la Laurence ;

- tout autre document jugé nécessaire par le service compétent.

Chaque demande fera l'objet d'une étude technique et administrative par le SPANC chargé de vérifier la conformité des pièces justificatives.

Les travaux devront être réalisés par une entreprise agréée par la charte de la communauté de communes.

**Renseignements : service Assainissement de la CdC au 05.56.78.91.11.**

**Service Public d'Assainissement Non Collectif*

AUTO 89

SPÉCIALISTE DE L'UTILITAIRE

L'UTILITAIRE AU SERVICE DE VOTRE ACTIVITÉ.

VÉHICULES SÉLECTIONNÉS pour leur fiabilité

RÉVISÉES GARANTIES avec un suivi rigoureux

ACCOMPAGNEMENT sur-mesure

VENTE DE VÉHICULES

TOURISME • UTILITAIRES • ADMINISTRATIFS

TÉLÉPHONE 06 85 02 16 63

BUREAU ADMINISTRATIF 06 84 46 98 22

E-MAIL auto89@wanadoo.fr

ADRESSE 2 ROUTE DE LA FONTENELLE 33450 MONTUSSAN

SITE INTERNET www.auto89.fr

Scannez ce QR code et découvrez nos véhicules !

PLUS DE 25 ANS D'EXPÉRIENCE DANS LE MONDE DE L'UTILITAIRE

AUTO 89

TOURISME - UTILITAIRES - ADMINISTRATIFS



CHATAURET

Fabricant de portails depuis plus de 25 ans

/ PORTAILS
/ CLÔTURES
/ PORTES DE GARAGE
/ AUTOMATISMES
/ CONTRÔLE D'ACCÈS
/ MAÇONNERIE

FABRICATION FRANÇAISE

05 56 72 80 45

16 chemin le Mare
33450 Montussan

www.chatauret.com

SURGET Thierry
électricité générale

17 allée de la Fontaine
33450 Montussan

06 07 63 26 46

Borne de recharge HAGER pour véhicule électriques

Centralisation volets roulants

Domotique radio DELTA DORE
Alarme radio DELTA DORE

Mises aux normes NFC15100

Dépannage

egts.33@free.fr



CENTRE DE THÉRAPIES PAR EXPOSITION À LA RÉALITÉ VIRTUELLE

NOUVEAU À MONTUSSAN

Une technique fiable et actuelle

NOS DOMAINES D'INTERVENTION EN RÉALITÉ VIRTUELLE

POUR TOUS
- Les troubles Anxieux
- Les phobies
- Les traumatismes

POUR LES MALADIES NEUROLOGIQUES*
- Rééducation, Réadaptation et Réhabilitation cognitives

*maladie d'alzheimer, de parkinson...

06 46 14 86 20

ANNE ROCHE
PSYCHANALYSTE MEMBRE DE LA F.C.P.
THÉRAPEUTE EXPERT EN RÉALITÉ VIRTUELLE

TÉRAPIZ

Cabinet paramédical : 42, av de Verdun 33450 Montussan

28 EUROS LA SÉANCE

# DU NOUVEAU À LA MÉDIATHÈQUE

Pour toujours mieux vous accueillir, la médiathèque, dotée d'une salle supplémentaire, a réaménagé ses espaces.

**Au rez-de-chaussée :**

• **Espace adulte** : BD, roman (policier, historique, science-fiction, récit de vie, etc.), documentaire (jardinage, voyage, santé, cinéma, développement personnel, etc.), magazine (consommation, DIY, etc.), livre audio, et un coin musique avec des CD que vous pouvez écouter sur la chaîne avec un casque.

• **Coin ado** : BD, manga, roman, documentaire, magazine.

• **Salle enfance et petite enfance** : albums, albums tout-petits, conte, poésie et fable, musique, histoire lue, magazine.

**À l'étage :**

• **Espace enfance** : BD, manga, roman, première lecture, documentaire, magazine.

Tous les fauteuils et chaises sont utilisables par tous, indifféremment des espaces, installez-vous confortablement où vous le souhaitez !

# COUP DE CŒUR de la médiathèque

**APOGÉE**
Fred Duval, Fred Blanchard et EMEM
***2 tomes, en cours depuis 2025, série adulte***

Apogée c'est ce qu'on appelle de la science-fiction exigeante. Ce sont des univers vastes, des intrigues politiques complexes et des destins entremêlés. Les planches fourmillent de détails et les couleurs y jouent tout leur rôle. Les décors soulignent la diversité des mondes explorés. La mise en scène est cinématographique. La narration chorale nous présente des personnages de tous horizons. Et le plus souvent, on perçoit l'histoire du point de vue des extra-terrestres, plutôt que des humains.

On retrouve dans Apogée les ingrédients qui ont fait la grande qualité de Renaissance, la saga de space opera par les mêmes créateurs, et dont Apogée est le préquel.

**Médiathèque de Montussan**
**23, route de la Cure - 33450 Montussan**
OUVERTURE : Mardi et jeudi de 15h30 à 18h30 - Mercredi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30 - Samedi de 9h30 à 12h30.
bibliotheque@montussan.fr / 05.56.72.88.42

# Animations

**"Lis Tes Ratures"** ce sont 5 sélections de livres jeunesse (de 0 à 15 ans) soigneusement choisis par vos bibliothécaires de la Communauté de communes Les Rives de la Laurence.

Lis Tes Ratures c'est aussi une série d'événements organisés autour de ces sélections.

Voici deux de ces événements, gratuits et sur inscription :

**Atelier "Dans mon jardin"**
**Samedi 13 juin, 10h30-11h30**

Découvrez et bouturez différentes variétés de menthe (menthe fraise, menthe bergamote, etc.). Deux techniques de bouturage (dans l'eau et dans la terre). Chaque participant repartira avec 2 boutures et goûtera du sirop de menthe du jardin !

Tout public - enfants à partir de 6 ans (avec accompagnant jusqu'à 10 ans).

12 participants maximum.

Sur inscription auprès de la médiathèque.

**Atelier "Livret Bord de mer et fond marin"**
**Samedi 26 septembre, 10h00-12h00**

Réalisez un livret en accordéon où se déploie un paysage de bord de mer. Techniques mixtes : formes découpées, pochoirs, linogravure.

Tout public - enfants à partir de 7 ans.

10 participants maximum.

Sur inscription auprès de la médiathèque.

PÔLE TERRITORIAL CŒUR ENTRE-DEUX-MERS

## *L'ANNUAIRE DES ENTREPRISES DU TERRITOIRE*

**Le Pôle Territorial Coeur Entre-deux-Mers vient de développer un portail répertoriant plus de 15 000 entreprises du territoire !**

L'annuaire des entreprises du Cœur Entre-deux-Mers est en ligne. Retrouvez vos artisans, commerçants, petites industries… elles y sont toutes et c'est gratuit !

Si vous souhaitez y figurer, vous pouvez vous inscrire directement sur le portail.

Plus d'infos sur : https://coeur-entre-deux-mers.solutions-agde.fr/etablissements

**Pour rappel, le Pôle Territorial Coeur Entre-deux-Mers dispose d'un espace "Info Entreprendre".**

Ce dernier accompagne individuellement et collectivement les créateurs d'entreprises, les entreprises dans leur développement commercial et leur transition numérique ainsi que les acteurs sociaux économiques et collectivités dans leurs projets d'espaces économiques partagés, tiers lieux, coworking, ateliers partagés, etc.

Contact : www.coeurentre2mers.com/espace-info-entreprendre

Expression municipale

## *CONTINUONS ENSEMBLE POUR MONTUSSAN*

Nous profitons de cet espace pour vous remercier très sincèrement de la confiance que vous nous avez témoignée lors des dernières élections municipales. Avec près de 73 % de vos suffrages, cette réussite est bien plus qu'un résultat : elle constitue un véritable plébiscite et nous oblige, avec humilité et détermination, à poursuivre notre engagement au service de 100% des Montussanais.

Merci également à toutes celles et ceux qui nous ont soutenus tout au long de la campagne, en particulier lorsque celle-ci a pris une tournure plus agressive et personnelle. Votre confiance, vos encouragements nous ont permis de rester fidèles à notre ligne : garder le cap sur l'essentiel, le bien commun, l'intérêt général et l'avenir de notre commune.

Toute l'équipe municipale est déjà au travail. Plusieurs projets sont engagés, parmi lesquels l'achat de la propriété Brac, étape importante pour construire ensemble de nouveaux espaces utiles et partagés.

Continuons ensemble pour Montussan !

Expression municipale

## *AGIR ENSEMBLE POUR MONTUSSAN*

Avec près de 500 voix recueillies lors des élections municipales, la liste Agir Ensemble pour Montussan compte 3 sièges au sein du nouveau Conseil de Montussan.

Ce résultat traduit la confiance d'une part importante des habitants, mais aussi l'attente d'une parole différente, d'un regard attentif et d'un travail sérieux au service de notre commune.

Nous voulons incarner une opposition constructive, utile et responsable. Notre rôle sera de porter des propositions concrètes, de défendre les intérêts des Montussanais et d'exercer une vigilance sincère sur les décisions qui seront prises.

Nous sommes convaincus qu'une commune avance mieux lorsque le débat existe et lorsque l'intérêt général reste la seule boussole.

C'est dans cet esprit que nous mènerons notre action, avec sérieux, clarté et engagement.

Si vous souhaitez vous engager pour travailler à nos côtés, vous pouvez prendre contact avec vos élus d'opposition ou par mail : agirensemblepourmontussan@gmail.com

## JUIN 2026

**Samedi 13**
Fête de la Musique, à partir de 19h00, place du centre-bourg. Restauration et buvette assurée par les commerçants et le club de football Athletic 89.
19h00 : Mango Swing
20h00 : Ôhaz'Art
22h00 : West Lord

**Vendredi 19**
Fête de l'école maternelle organisée avec l'APEM, à partir de 19h00, esplanade Carsoule.

**Samedi 20**
- Soirée guinguette éphémère, à 18h00, parc de Gourrège.
- Fête de fin de saison du Tennis Club de Montussan. Animations dès 15h00, suivie d'une soirée festive sur le thème de la féria.

**Vendredi 26**
Fête de l'école élémentaire organisée par l'APEM, à partir de 19h00, esplanade Carsoule.

**Samedi 27**
Soirée guinguette éphémère, à 18h00, parc de Gourrège.

**Dimanche 28**
Gala de l'école de danse "Danse & Cie", sous la direction artistique de Julien Prud'homme, à 20h00, au cabaret l'Ange Bleu.
Renseignement : 06.62.08.85.67

## JUILLET 2026

**Vendredi 3**
Bal du collège organisé par l'association Montuss'CAPE.

**Samedi 4**
Soirée organisée par l'association portugaise "O Coração de Portugal" à 20h00, salle Carsoule.

**Lundi 13**
Fête nationale. Sur la place du centre-bourg. Apéritif offert par la municipalité, de 19h00 à 19h30.
Restauration et buvette proposées par les commerçants et l'association "O Coração de Portugal".
**Feu d'artifice à 23h00**, bal populaire avec DJ Zapata.

## SEPTEMBRE 2026

**Samedi 5**
11ème édition du festival de food trucks et concerts, à partir de 18h30, esplanade Carsoule.

**Samedi 12**
Salon Bien-Être du CCAS, de 9h30 à 17h00, à la salle Carsoule (voir page 12).

**Samedi 19**
- Forum des associations, de 10h00 à 17h00, à la salle Carsoule.

**Dimanche 20**
MONTU100 TRAIL, organisé par l'association "Chouquette fée un Rêve", départ de l'esplanade Carsoule.

**Mercredi 30**
Thé Dansant à la salle Carsoule, organisé par le CCAS.

## OCTOBRE 2026

**Jeudi 15**
La Grande Lessive organisée par la médiathèque.

**Samedi 17**
"Octobre Rose" organisé par la municipalité et les associations.

**Bienvenue aux nouveaux montussanais**
Chaque année, Montussan accueille de nouveaux habitants. Ces derniers sont invités à se faire connaître en mairie pour mieux répondre à leurs besoins.

**Café Causette**
Retrouvez désormais le Café Causette **le 1er mardi de chaque mois**, de 9h30 à 11h30, salle Angeline.

# SAUSSET
AUTOMOBILES

AU SERVICE DE VOTRE MOBILITÉ DEPUIS 1936
- SAINT-LOUBÈS -

*Venez découvrir nos*
**VÉHICULES NEUFS ET D'OCCASION**

**2 CONCESSIONS**
*1 même passion*

• RÉPARATION • ENTRETIEN • CARROSSERIE
• ACHAT/VENTE
aux particuliers et professionnels

**PEUGEOT**
43 Avenue Pasteur, 33450 Saint-Loubès
peugeot@saussetauto.com
05 56 20 43 23
peugeot-saussetauto.com

**CITROËN**
25 Route d'Ambares, 33450 Saint-Loubès
citroen@saussetauto.com
05 56 20 41 40
citroen-saussetauto.com

DEVIS GRATUIT

# SECUR by 2M ALARME

**ALARME - VIDÉO SURVEILLANCE - GARDIENNAGE**
**PARTICULIERS - PROFESSIONNELS**

**AVEC OU SANS ABONNEMENT !**

site internet
contact@2malarmesudouest.fr
05 54 000 390

# JARDIN QUALITÉ SERVICES
17 ans d'expertise

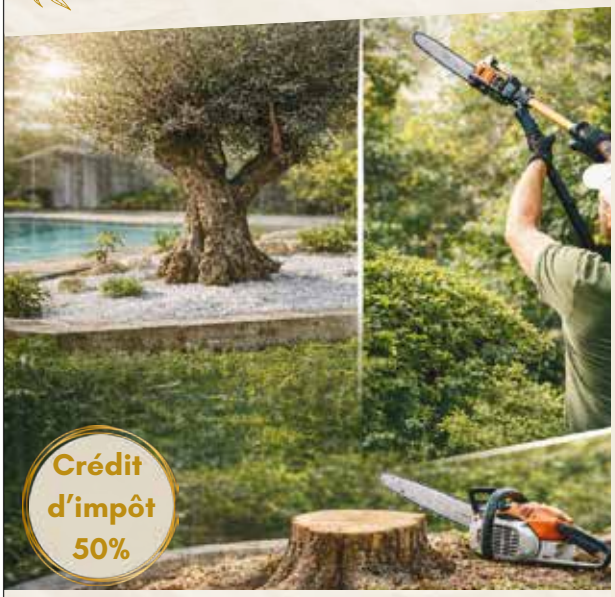

Crédit d'impôt 50%

Devis GRATUIT - Intervention rapide

**Entretien & création de jardins**
**Dessouchage - Élagage & abattage**

Montussan et alentours

06.63.81.00.96
LIONNEL GARCIA
j.q.s@hotmail.fr

Malik Ziane

# SAMtrans

05 56 72 90 35
06 24 57 23 53

TRANSPORT
NATIONAL & INTERNATIONAL

Location de véhicules avec conducteur
Stockage
Lavage PL et SPL

13 rue de l'Aubarède
33450 MONTUSSAN

Mail : exploitation@samtrans-tps.fr

*Le Big Band de Montussax'School lors de la cérémonie des 80 ans du 8 mai 1945.*

# MONTUSSAX'SCHOOL

**CRÉÉE EN 2022, MONTUSSAX'SCHOOL RASSEMBLE DES MUSICIENS DE TOUS HORIZONS VENUS PARTAGER DES MOMENTS CONVIVIAUX AUTOUR DE NOTES DE MUSIQUES. RENCONTRE AVEC SON PRÉSIDENT HENRI BIGARELLA…**

Créée en 2022, l'association montussanaise Montussax'School s'est rapidement imposée comme un espace musical chaleureux et ouvert à tous. Derrière ce nom qui évoque évidemment le saxophone, il y a avant tout une aventure humaine née d'une longue histoire d'amitié entre des musiciens qui se connaissent depuis plus de trente ans.

## JOUER ENSEMBLE ET PRENDRE DU PLAISIR

À leurs débuts, ils cherchaient simplement un lieu où continuer à répéter et à faire vivre leur passion. *« Grâce au soutien de la mairie de Montussan et aux échanges avec le maire, M. Dupic, nous avons trouvé un point d'ancrage à la salle Angeline »*, explique Henri Bigarella, président et membre fondateur de Montussax'School.

Depuis, **chaque mercredi soir, de 20h00 à 22h00, le groupe de saxophones** se réunit et les notes résonnent dans la salle, souvent portes-ouvertes. Les curieux n'hésitent pas à venir tendre l'oreille quelques instants.

*« L'esprit de l'association repose avant tout sur le plaisir de jouer ensemble. Le saxophone est naturellement le cœur battant de l'association. À titre personnel, je le pratique depuis l'enfance et j'ai de l'affection pour cet instrument et son timbre »*.

Jazz, variété, musiques de films ou morceaux plus contemporains : le saxophone se prête à tous les genres musicaux.

*Le groupe de saxophones de Montussax'School.*

## UN BIG BAND D'UNE TRENTAINE DE MUSICIENS

Malgré son nom, l'association ne se limite pas aux seuls saxophonistes, bien au contraire. En 2023, l'aventure a pris une nouvelle ampleur avec la création du **"Montussan Big Band"**, installé à la salle Carsoule où les répétitions ont lieu chaque jeudi soir de 20h30 à 22h00.

L'orchestre rassemble aujourd'hui plus de trente musiciens venus de Montussan, de l'Entre-deux-Mers, de l'agglomération bordelaise et parfois de bien plus loin encore, qui viennent chercher le plaisir simple de jouer.

**Le Big Band réunit tous les musiciens nécessaires à une grande formation** : saxophones altos, ténors et barytons, trompettes, trombones, mais aussi une solide section rythmique avec batterie, piano, guitare et basse.

Tous ensemble, ils proposent un répertoire riche et accessible, mêlant standards de jazz, grandes chansons françaises, musiques de films et morceaux populaires arrangés spécialement pour l'orchestre. Lors des célébrations du 8 mai 2025, le public a ainsi pu redécouvrir des classiques allant de Charles Trenet à Charles Aznavour dans une ambiance festive et intergénérationnelle.

*« Plusieurs projets sont déjà en préparation, notamment un spectacle pour Octobre Rose avec trois chanteuses, dont Betty Cursan, ainsi qu'une collaboration avec l'association de danse et les parents d'élèves de Montussan »*, complète Henri Bigarella.

**L'association reste ouverte à tous les instruments et à toutes les bonnes volontés. N'hésitez pas à les rejoindre !** ■

Contact Montussax'School :
henri.bigarella33@gmail.com

ENTREPRISE AGRÉÉE
LE VOEU FUNÉRAIRE
PRÉVOYANCE OBSÈQUES

# POMPES FUNÈBRES LAVERGNE

FUNÉRARIUM - MARBRERIE

**EXPOSITION DE MONUMENTS FUNÉRAIRES**

Salons d'exposition de cercueils - Devis gratuit
Contrat Prévoyance Obsèques - 24h/24h - 7j/7
Magasin de fleurs artificielles - Croix - Plaques

**TOUT SUR LE FUNÉRAIRE...**
**... SITUÉ À CÔTÉ DU CRÉMATORIUM**

2, route de la Loubère 33450 Montussan - RN89 sortie n°3

**05 56 72 92 89**

TOUT FAIRE
RÉNOVER, CONSTRUIRE, AMÉNAGER.

**GAGNEZ EN SAVOIR-FAIRE**

**Spécialiste des matériaux de construction et de rénovation**

- GROS ŒUVRE
- ASSAINISSEMENT
- TRAVAUX PUBLICS
- AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR

- CHARPENTE COUVERTURE
- BOIS PANNEAUX
- MENUISERIE

- ISOLATION
- CLOISON
- OUTILLAGE
- QUINCAILLERIE DROGUERIE

**LIVRAISON SUR CHANTIER**

**THIMA MATÉRIAUX** N°3 Z.A DE PAGENS - 33450 MONTUSSAN
Tél : 05 56 72 90 11 www.toutfaire.com // contact@thima-montussan.fr